

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

En s'engageant dans une démarche environnementale à travers la certification ISO 14001, TECHNI BUREAU souhaite intégrer le respect de l'environnement comme une composante essentielle et durable, à tous les secteurs opérationnels de son organisation.

La mise en œuvre et le maintien d'un Système de Management Environnemental (SME), conforme aux exigences de la norme ISO 14001, repose sur notre engagement à :

- Respecter la réglementation et la législation en vigueur, ainsi que toute autre exigence environnementale applicable
- Identifier, maîtriser et réduire au minimum les effets dommageables de nos activités sur l'environnement
- Sensibiliser et impliquer l'ensemble du personnel à la démarche
- Adopter des démarches participatives d'amélioration continue de notre performance environnementale
- Mettre en place un plan d'actions qui définira nos objectifs et cibles environnementaux

Ces engagements se traduiront à travers notre programme environnemental par :

- ✓ La mise en place et le suivi d'une gestion sélective de nos déchets, permettant de diminuer les impacts environnementaux par leur valorisation ou leur recyclage,
- ✓ La prévention de toute source éventuelle de pollution, et des risques accidentels que nos activités pourraient engendrer,
- ✓ La sélection de bois provenant de forêts gérées durablement,
- ✓ La rationalisation de nos consommations.

Engagement de la Direction Générale

Je m'engage à allouer les moyens et ressources nécessaires pour mettre en œuvre notre politique, entretenir et améliorer notre SME, et atteindre nos objectifs tels qu'ils seront arrêtés lors de nos revues de direction.

Nous y effectuerons annuellement le suivi de notre performance environnementale, ainsi que des cibles et objectifs, afin d'évaluer les progrès, de déterminer et d'adapter les actions nécessaires, dans une perspective d'amélioration durable et continue.

Je demande à L. COLLON, responsable QHSE, d'être le garant de la démarche.

Le présent énoncé de politique sera passé en revue régulièrement afin d'en maintenir la pertinence, sera diffusé et communiqué à tout le personnel travaillant pour, ou pour le compte de Techni Bureau, et tenu à disposition du public et des parties intéressées.

Eu, le 15 Octobre 2009

Chantal de TURCKHEIM
Directrice Générale

